

A l'attention des Conseils Départementaux
de l'Ordre des Médecins

Paris, le 12 avril 2012

Circulaire n° **12 043**

Service *Formation et Compétences Médicales*
VV/RN/AT/GF
Fax 01 53 89 33 72

Objet : Escroquerie « Répertoire Or Professionnel »

Madame, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil National souhaite attirer une nouvelle fois l'attention des médecins sur les formulaires leur étant adressés par des sociétés proposant de mettre en ligne leurs coordonnées professionnelles.

En effet, nous vous informons que le document, que vous trouverez ci-joint, intitulé « Demande d'enregistrement valant épreuve pour toute inscription Business Premium », n'est qu'un bulletin d'adhésion de la société de prestation publicitaire et d'annuaire payant, « Répertoire Or Professionnel », dont le siège social est basé en République tchèque.

Nous vous rappelons que le Conseil National, depuis l'an 2000, attire l'attention des Conseils Départementaux sur ces sociétés, souvent basées à l'étranger, qui facturent leurs services pour un montant prohibitif.

Cependant, le type de contrat proposé manquant intentionnellement de clarté, certains médecins se voient ensuite, engagés dans un quasi contrat.

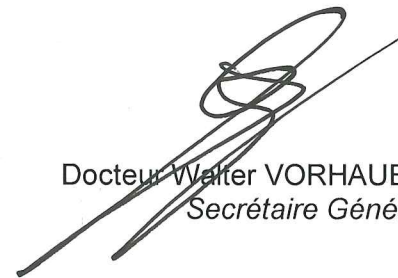
Le Conseil National de l'Ordre des Médecins recommande donc l'extrême vigilance dans la lecture et l'examen de ces propositions et rappelle que, en cas de signature, il convient :

- si l'entreprise a son siège en France : de saisir la Direction Départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes d'une plainte, et contester le contrat par courrier recommandé auprès de la société ;
- si l'entreprise a son siège hors de France : de saisir le Procureur de la République du lieu d'exercice du médecin contre la société en cause et de contester le contrat par courrier recommandé auprès de la société.

Nous vous prions de croire Madame, Monsieur et Cher Collègue, à l'expression de nos sentiments confraternels et bien dévoués.



Professeur Robert NICODEME
*Président de la Section
Formation et Compétences Médicales*



Docteur Walter VORHAUER
Secrétaire Général

PJ.